

Secte : les Nilois toujours inquiets

La réunion d'information sur la fondation Maharishi et le phénomène sectaire en Belgique a attiré mercredi soir plus de 150 personnes.

À quoi sommes-nous confrontés ? Quel est le niveau de dangerosité de ce type d'organisme ? Pourquoi est-il interdit dans certaines régions d'Allemagne et pas chez nous ?

Pourquoi n'y a-t-il pas une politique de prévention des pouvoirs publics sur base de ce qui se fait ailleurs ?

Les questions du public étaient nombreuses et tradui-

saient une réelle inquiétude. Les risques d'extension de ce type d'organisations une fois qu'elles sont implantées, pose également question.

La bourgmestre a rappelé qu'à ce jour, aucune demande officielle n'a été déposée à la commune. « *Et même en cas de désenclavement du terrain, le projet est trop massif. Nous avons été très clairs avec eux lorsqu'ils sont venus nous rencontrer.* »

Le fait que la commune n'est compétente ici qu'en matière d'urbanisme n'a pas rassuré...

« *Nous sommes venus ce soir pour savoir comment on peut lutter contre l'installation de la secte. On reste un peu sur notre faim. Que se passera-t-il si le projet ne présente aucune faille urbanistique ?* » a questionné un habitant du quartier où se situe le terrain acquis par la Fondation Maharishi. La question est restée sans réponse.

Am. D.

« Un vide juridique monumental »

◆ **André Vanderborgh et Chantal Lenders, vous êtes porte-parole des riverains de l'îlot Paradis, quel est votre bilan de la soirée ?**

◆ Nous sommes très contents. Les riverains étaient au rendez-vous. La population se sent concernée et l'inquiétude est réelle. Les deux exposés ont élargi la perspective et ont donné un plan plus large de la problématique.

◆ **Que retenez-vous de cette soirée ?**

◆ Il existe un vide juridique monumental en Belgique, sous couvert de la liberté. On peut craindre que de nombreuses personnes soient reparties frustrées, car ce qu'elles souhaitaient entendre n'a pas été dit. Mais pour nous, c'est une réunion porteuse d'espoir : elle nous conforte dans notre combat.

◆ **Qu'allez-vous faire maintenant ?**

◆ On ne désespère pas, loin de là. On va continuer à faire du bruit, à maintenir la pression et à dire que Maharishi n'est pas la bienvenue à Nil-Saint-Vincent. C'est une chance que le Collège et l'ensemble du conseil nous soutiennent.

Le public est venu en masse et a été très attentif : pendant plus de deux heures pas un bruit dans la salle n'est venu perturber les exposés sur les sectes du député André Frédéric et d'Henri de Cordes, président du CIOSN (Centre d'information et d'avis sur les organismes sectaires nuisibles). Le débat qui a suivi n'a pas non plus été chahuté. La question financière a sans doute été une des plus évoquées par les deux orateurs : les moyens d'une fondation internationale comme Maharishi sont colossaux, et sa manière de se financer est solide.